



ESI Angers - ESI Rennes- ESI Tours - CID locales

ESI Nantes - Services DISI

Mél : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr - site :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



Rencontre avec M Rousselet à l'ESI d'Angers le 14 juin 2018

A l'occasion de la venue de Monsieur Rousselet à Angers, il avait été proposé aux organisations syndicales une rencontre en fin de matinée. L'emploi du temps étant serré, l'échange fut assez bref. Cependant, il nous a permis de faire remonter quelques problématiques locales, et d'entendre son point de vue sur l'avenir de nos missions informatiques et de leur organisation.

Suite aux déclarations liminaires lues par les syndicats, M Rousselet a répondu qu'il ne ferait pas de commentaire sur ce qui n'est pas de ses compétences mais qu'il le ferait remonter au niveau national (notamment vis à vis de la tenue des instances paritaires, du dialogue social, etc.). Pour lui, si l'on faisait vivre le dialogue social, on serait plus légitimes plutôt que de boycotter les groupes de travail.

Selon lui, le modèle des DISI est le bon, mais cela n'empêche pas qu'il faille évoluer : il y a une vraie difficulté due à la grande technicité des postes, d'où un recours, existant depuis longtemps à la DGFIP, aux contractuels qui ont des compétences que l'on ne pérennise pas dans notre administration (« Ce modèle à un vrai avenir »).

Selon M. Rousselet, « Notre présence incontournable dans l'État est pérenne . La déformation progressive des portefeuilles confiés à l'ESI d' Angers montre que l'on s'investit, on rend le service. Nous pouvons inspirer d'autres administrations notamment en sécurité informatique. Notre adaptation nous permet de garder notre position sur ces évolutions. » Les groupes de travail sur l'AT ont permis lui semble-t-il d'arriver à une sorte de consensus. Il y a de vrais engagements sur l'accompagnement des agents vis à vis des réformes (ex : fermeture de certains AT).

L'AT cadastre reste forte sur ses fondamentaux, on la conserve mais au vu du volume d'affaires, il y a une nécessité à évoluer vers des domaines plus larges. D'après M Rousselet, on y arrive en « protégeant » les agents.

Evolution des DISI

Il a justifié les décisions récentes de fusions de DISI en argumentant sur le fait que les portefeuilles de certaines DISI n'étaient pas grandioses avant. La mobilisation d'AGFIP mérite des portefeuilles plus larges, avec le renforcement de ceux qui étaient en faiblesse. A cela s'ajoute une volonté de réaligement sur les « inter-régions » déjà existantes. Certes, il y aura une moindre facilité en terme d'implication syndicale, mais avec l'exemple de la DISI SUD EST et des DOM, les moyens techniques pour « rapprocher » des gens éloignés existent (visio conférence, audioconférence).

Mise en place de SIRHIUS

La mise en place de l'application SIRHIUS a posé des problèmes liés au dimensionnement de la plateforme, M Rousselet nous précise qu'ils ne s'attendaient pas à ce que nombre d'agent·es se connectent dès la première journée et déroulent tous les scénarios d'utilisation de l'outil. Les premiers jours, 42 % du Trafic de l'INTRANET concernait SIRHIUS. Il y aura un retour à la normale d'ici les prochaines semaines. En attendant les agent·es peuvent s'y connecter au moins

une demie-journée sur 2 jours (le tri se fait par adresse IP). Selon lui, mis à part ces problèmes, ce projet est une réussite, au vu du nombre de projets RH de cette ampleur qui ont échoué dans d'autres administrations.

ADO :

Le recours au privé pour la saisie du stock de documents FIDJI est une nécessité vis à vis de la date d'ouverture du Fichier aux Notaires. C'est un travail temporaire qui ne doit pas nécessiter de recrutement de fonctionnaires. Pour la suite, une fois la numérisation de FIDJI Stock achevée, la DGFIP donnera les moyens pour répondre aux attentes des agent·es de saisie.

Quant à la communication syndicale envers les prestataires, elle doit se faire à l'extérieur des bâtiments, en accord avec les règles RH. **(Ce qui est pourtant contraire à toutes les pratiques et au décret de 1982 sur le dialogue social)**. L'accès des prestataires à la cantine d'Angers est problématique, le prix du repas est trop important, et ils ne peuvent utiliser le micro-onde pour des raisons sanitaires.

« Stress en fonction des délais impartis »

Les délais nous sont imposés. Lorsque les usagers sont en attente d'une application, nous nous devons d'être au rendez-vous, si on ne l'est pas on les lèse. Cela vaut le coup de se battre collectivement (MOE, INTEX etc), nous devons donc au mieux articuler les travaux en centrale et dans les ESI. Il se félicite que la France ait fait le choix de la DGFIP pour le portail d'accès aux services publics (PFIP France Connect), précisant que certains pays ont eu recours au privé. En réponse aux alertes sur les conditions de travail qui conduisent nombre d'informaticiens et d'informaticiennes à vivre du stress au travail, il indique que chacun doit prendre sa part du stress, et qu'il y a du « bon » stress pour parvenir à sortir les projets dans les temps.

DiNSIC DISI

La DGFIP et les DISI sont des acteurs incontournables de l'État. Le modèle de la DINSIC est fléché pour de plus petits ministères et doit monter en gamme dans la transversalité (ex : gestion de parc) en s'appuyant sur de grands ministères dont la DGFIP et son informatique. Il n'y a aucun risque que la DGFIP soit absorbée par la DINSIC, les effectifs des informaticiens des deux directions étant sans commune mesure.

Et il n'y a aucun risque que la direction générale revienne sur ses promesses ...

Installation des postes de travail des personnels mutés

Une note récente de la centrale préconise de réinstaller intégralement les postes des agent·es muté·es pour des questions de sécurité, cela pose le problème de l'augmentation des temps de préparation du matériel. M. Rousselet partage le constat selon lequel il y a deux injonctions contradictoires : celle de la sécurité et celle de délais raisonnables pour l'installation des nouveaux agent·es. Selon lui, « Nous sommes en train de trouver un point de convergence entre les deux. »

Questions diverses

- EXADATA-EXALOGIC : A notre interrogation sur la volonté de la Direction de renforcer les équipes sur ces technologies nouvelles à la DGFIP, le Directeur reconnaît qu'on n'a pas encore atteint la cible. Le constat est donc partagé, mais il est resté évasif sur la nature de ces renforts (interne ou externe). **Nous craignons qu'il y ait recours à des prestataires ou à des contractuels, au lieu de fonctionnaires, ce qui permettrait pourtant de garder la connaissance au sein de l'administration.**